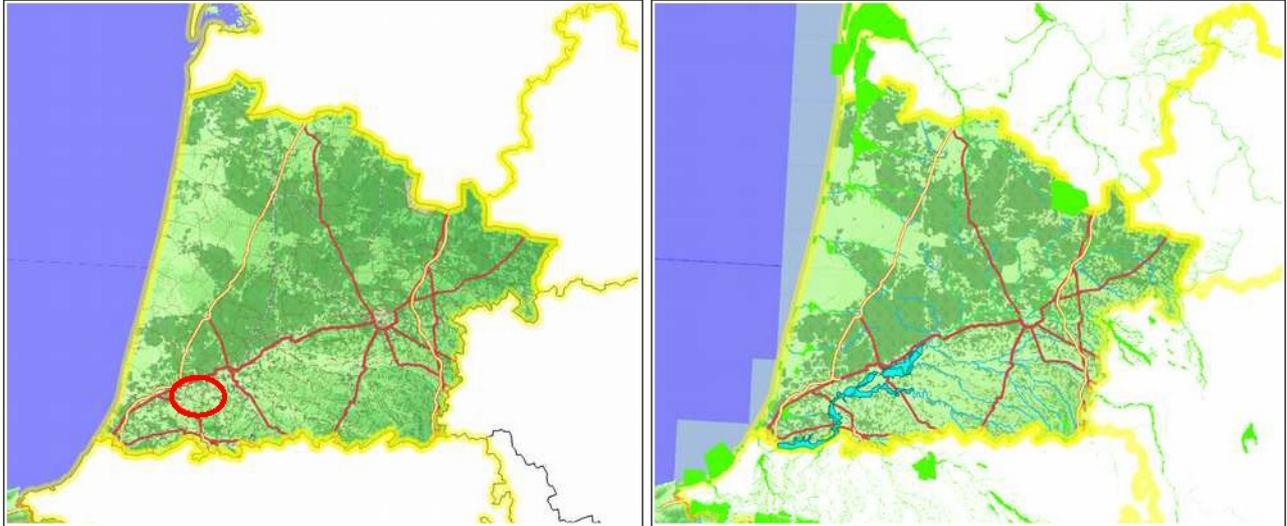


Groupe Tela-Botanica - Pyrénées-Atlantiques et Landes
Sortie dans les barthes de Saubusse et Rivière
guidée par Paule Lamouroux le 25 mai 2015

Participants : Paule Lamouroux, Florent Beck, Alain Létrange et France Rosmann.



Situation du site au sein du département des Landes et au sein des sites landais du réseau Natura 2000¹

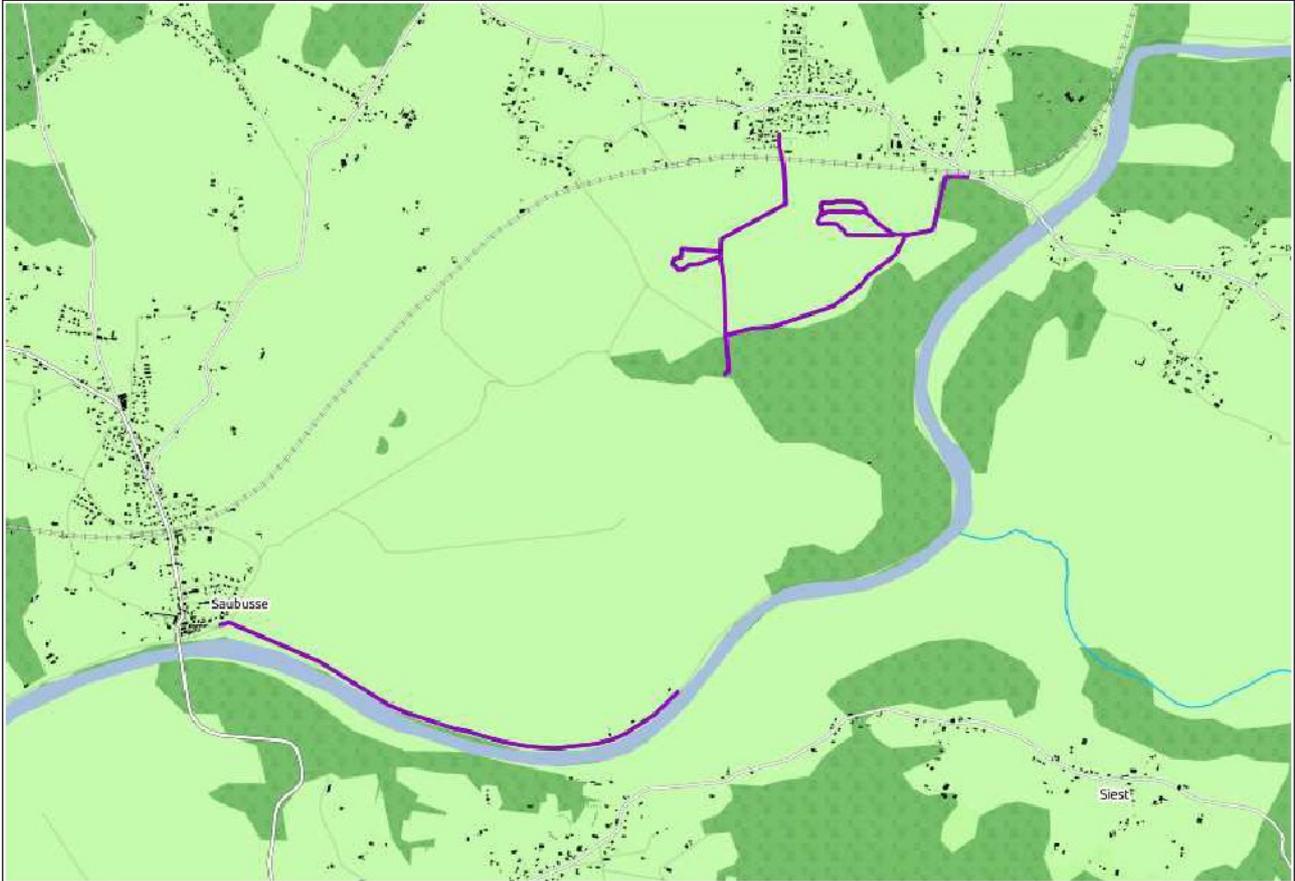


*Emprise du site Natura 2000 « Barthes de l'Adour » (en bleu). En vert : les autres sites du réseau.
 Les barthes de Saubusse se situent au centre du site Natura 2000.*

¹ Seuls sont représentés ici les sites désignés au titre de la directive Habitat, en omettant ceux désignés au titre de la directive Oiseaux.

L'objectif de cette sortie était de partir à la découverte de la flore des barthes et de voir les dangers auxquels elle est exposée du fait de la dynamique envahissante de certaines espèces, notamment la Jussie.

La journée s'est partagée entre la découverte de milieux préservés au sud lors de la matinée et de milieux ravagés au nord l'après-midi.



Nous avons longé l'Adour depuis le centre de Saubusse et en remontant jusqu'au lieu-dit « Carouba » au sein de « la Grande Barthe ».
Ce cheminement nous a permis d'observer le cordon de forêt alluviale sur la berge du fleuve et les prairies et pâturages qui s'étendent sur d'immenses parcelles au nord du chemin.



L'Adour bordé par la forêt alluviale (Aulnaie-Frênaie)

Nous avons observé un frêne peu commun pour nous : *Fraxinus angustifolia*, reconnaissable à ses bourgeons bruns (vs noirs chez *F. excelsior*).



Les pâtures n'accueillaient pas encore de bétail, ce qui permet le développement d'une végétation herbacée haute :



L'inventaire spécifique n'a pas été suffisant pour pouvoir rattacher ces prairies à des unités phytosociologiques. Le DOCOB indique « prairie de fauche », ce qui laisse sceptique : entendu que cette appellation s'oppose à « prairie pâturée » et que les panneaux informatifs rapportent que la zone est utilisée pour le pâturage. Étant donné l'inondation régulière de ces prairies, la question de leur rattachement à l'appellation « prairie humide » serait à vérifier également.

À la faveur de dépressions, dans des zones dont la gestion empêche la couverture herbacée de se fermer complètement (champ de maïs, piste de tracteur, ...) nous avons pu observer l'Étoile d'eau : *Damasonium alisma*, espèce protégée nationale.



Deux aspects de l'Étoile d'eau : en rosette fleurie et en tapis dense de fructifications
Sur la photo de gauche, on note la présence de jeunes pousses de Jussie autour des rosettes de *Damasonium* ...

Nous avons également observé une autre Alismatacée : *Alisma lanceolatum*, proche de *Alisma plantago-aquatica* mais s'en distinguant par ses feuilles à limbe rétréci à la base (vs en coin ou en coeur à la base) et par son limbe plus élancé (vs plutôt élargi).



Alisma lanceolatum

*Alisma plantago-aquatica*²

Nous avons également profité de cette promenade pour observer plusieurs graminées et notamment des espèces de Bromes :



Brome mou
Bromus hordeaceus

Brome des Cathares
Ceratochloa cathartica

Brome stérile
Anisantha sterilis

Les « vrais bromes » (qui sont restés des *Bromus*) se caractérisent par des épillets « rondelets » à lemmes arrondies. Alors que les nouveaux genres distingués (*Ceratochloa* et *Anisantha*) se caractérisent par des épillets nettement carénés et très comprimés (aplatis) pour *Ceratochloa* et +/- carénés, plutôt allongés, à aspect fin pour *Anisantha*. Dans les clés de détermination il y a souvent une entrée sur le nombre de nervures sur les glumes : 3 et 5 pour *Bromus* et *Ceratochloa* vs 1 et 3 pour *Anisantha*. Si le décompte des nervures n'est pas évident, la forme générale des épillets, facilement perceptible à l'oeil nu, permet de distinguer correctement ces différents genres.

La distinction de nouveau genre se justifie totalement, tant sur le plan morphologique que sur le plan écologique : les *Bromus* occupent des milieux plutôt semi-naturels tels que les prairies et les pelouses, alors que les *Anisantha* et *Ceratochloa* occupent des milieux rudéralisés, à forte influence anthropique (bermes et talus routiers, friches, etc.).

Attention : ici seule une espèce de chaque genre est présentée mais il y en a de nombreuses pour le genre *Bromus* (même dans sa conception restreinte) et plusieurs possibles pour *Anisantha* (les deux plus courants par chez nous étant *A. sterilis* à épillets plutôt « courts » et pendants et *A. diandra* à épillets très longs et normalement peu pendants, ou alors en fin de fructification).

Autre espèce ayant attiré notre attention : les discrets et mystérieux Callitriches : plantes amphibies développant aussi bien des formes aquatiques que des formes terrestres. Leur identification se base principalement sur les caractères de leurs fruits, que nous avons pu photographier.



Fruits légèrement plus hauts que larges, paraissant sub-orbiculaires, finement ailés, apparemment sans reste de style retombant et appliqué contre le fruit, celui-ci inséré directement à l'aisselle d'une feuille, sans pédoncule :

Détermination selon :

- Fournier³ : *Callitriche stagnalis* Scop.
- Flore Med⁴ : *Callitriche stagnalis* Scop. Mais confusion éventuellement possible avec *C. platycarpa* Kütz (lequel n'est pas signalé dans la Fournier)
- FPV⁵ : *Callitriche stagnalis* Scop.

NB : selon Flore Med et FPV, si des restes de styles sont appliqués contre le fruit alors *C. hamulata* Kütz. ex Koch.

3 Les quatre flores de France - Fournier, 1937

4 Flore de la France méditerranéenne continentale - Tison, Jauzein et Michaud, 2014

5 Flora del País Vasco - Aizpuru et al. 1999

L'après-midi nous a conduits dans la partie nord-est du site avec deux objectifs : essayer de prospector des espèces rares signalées (*Marsilea quadrifolia*) ou potentielles (*Ranunculus gr. aquatilis*), afin de mesurer le degré de nuisance de la Jussie (*Ludwigia spp.*) et constater sa dynamique de colonisation.



Les anciennes prairies sont totalement dominées par la Jussie qui ne laisse plus qu'entre-apercevoir de rares survivantes : *Ranunculus repens*, *Holcus lanatus*, *Anthoxanthum odoratum*, ... entre de bien surprenantes tiges ligneuses qu'elle semble développer.

Parmi les survivantes qui ont particulièrement attiré notre attention :



Ranunculus gr. aquatilis

Iris pseudacorus

Veronica anagallis-aquatica



La Véronique à écusson est donnée comme présente dans presque toute la France et dans toute l'Aquitaine, mais la carte des observations⁶ de cette espèce sur Tela ne contient que trois points en Aquitaine. Il serait intéressant de la signaler lorsque nous la voyons afin d'améliorer la connaissance de sa répartition.



A notre dernière station, un autre arbre en bordure d'une mare, va attirer notre attention, par son feuillage léger, ses longs chatons et surtout ses épines impressionnantes, Une recherche sur internet un peu plus tard nous renseignera: il s'agit du Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos* L.), arbre importé d'Amérique vers 1700, qui s'est fort bien adapté aux plaines alluviales.

Sources d'informations :

Site Natura 2000 des barthes de l'Adour :

<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr/node/128>

Gestion de la Jussie :

http://www.gt-ibma.eu/wp-content/uploads/2012/05/131126_Jussie_Barthes_2.2.pdf

⁶ <http://www.tela-botanica.org/bdtdfx-nn-71341-repartition>